

## La Charte de CARITAS Jura en 12 points

- 1.** Dans l'Esprit de l'Évangile, Caritas Jura place la dignité humaine et le respect de la création au cœur de son action. Elle se donne la mission suivante :  
Être attentive à toute détresse, l'accueillir, la dénoncer et tout faire pour la supprimer dans la solidarité et la co-responsabilité
- 2.** Caritas Jura s'engage à accueillir et reconnaître la personne dans sa globalité
- 3.** Caritas Jura participe à la construction d'une société équitable et solidaire
- 4.** Caritas Jura s'interroge sur les causes de l'exclusion
- 5.** Caritas Jura place l'action au cœur de sa mission
- 6.** Caritas Jura s'appuie sur la force du bénévolat pour multiplier l'impact de son action
- 7.** Caritas Jura accueille, accompagne et soutient toute personne en difficulté dans le respect de sa personnalité propre et en fonction des capacités des équipes
- 8.** Caritas Jura favorise l'entraide, sensibilise l'opinion publique et interpelle le monde politique et économique
- 9.** Caritas Jura participe à l'élaboration de structures sociales équitables
- 10.** Caritas Jura promeut la récupération et la gestion des déchets recyclables
- 11.** Caritas Jura emploie du personnel qualifié et favorise l'engagement bénévole
- 12.** Caritas Jura collabore activement avec le Réseau Caritas, les services de l'Église du Jura Pastoral et les paroisses, ainsi qu'avec les pouvoirs publics et les associations et institutions sociales du canton du Jura et du Jura bernois



## CHARTRE INSTITUTIONNELLE

Sens et valeurs

« J'avais faim. Vous m'avez nourri.  
J'avais soif. Vous m'avez donné à boire.  
J'étais un étranger. Vous m'avez ouvert votre porte.  
J'étais sans vêtement. Vous m'avez vêtu.  
J'étais malade. Vous avez veillé sur moi.  
J'étais au cachot. Vous êtes venu me voir.  
Croyez en ma parole, chaque fois que vous avez agi  
de la sorte avec le plus petit de mes frères ,  
c'est à moi que vous l'avez fait. »

Matthieu 25, 35-36; 40

# 1. Fondement - Mission

L'Eglise catholique, comme toute communauté chrétienne, s'efforce de vivre ce message de l'Evangile par la diaconie, c'est-à-dire le service à toute femme et à tout homme, en particulier aux plus démunis.



Caritas Jura exerce tout spécialement ce service dans la partie francophone du diocèse de Bâle, en complément à l'aide que chaque chrétienne et chrétien ainsi que chaque communauté apportent. Dans l'Esprit de l'Evangile, elle place la dignité humaine et le respect de la création au coeur de son action et se donne la mission suivante :

**Etre attentive à toute détresse , l'accueillir, la dénoncer et tout faire pour la supprimer dans la solidarité et la co-responsabilité**

# 2. Orientation de son engagement

CARITAS Jura fonde son engagement sur les orientations suivantes :

**CARITAS Jura accueille et reconnaît la personne dans sa globalité**

Chaque être humain possède une dignité inaliénable. Il constitue un sujet unique, acteur de son propre développement, autonome dans sa liberté de pensée, de croyance et d'expression. Caritas Jura le considère avec respect, le reconnaît dans ses valeurs et l'aborde avec un esprit de non-jugement.



**CARITAS Jura participe à la construction d'une société équitable et solidaire**

Elle s'engage à oeuvrer en faveur d'une société dans laquelle chaque femme et chaque homme doit pouvoir trouver sa place, quelles que soient ses ressources, ses valeurs et ses limites.

Pour CARITAS Jura, une société solidaire s'engage également pour la paix, la justice, le développement durable et le partage des richesses du monde.

**CARITAS Jura s'interroge sur les causes de l'exclusion**

Pour guider au mieux son action, elle souhaite être un observateur attentif de l'évolution sociale, politique et économique de sa région et en analyser les conséquences sur le plan social. En particulier, elle recherche activement les causes de l'exclusion sociale, quelles qu'en soient les formes.

**CARITAS Jura place l'action au coeur de sa mission**

Afin de réduire les inégalités, elle agit concrètement, notamment en encourageant, en réalisant et en soutenant des projets sociaux novateurs et durables. Elle dispense également une aide individualisée.

**CARITAS Jura s'appuie sur la force du bénévolat pour multiplier l'impact de son action**

Par l'action conjointe des bénévoles et des professionnels, CARITAS Jura met en évidence que la solidarité et l'entraide sont l'affaire de tous. La complémentarité entre professionnels et bénévoles permet de démultiplier les effets de son action.

# 3. Principes d'action

Au quotidien, CARITAS Jura décide de mettre en oeuvre les engagements ci-dessus en fondant son action sur les principes suivants :

**Accueillir, accompagner et soutenir toute personne en difficulté dans le respect de sa personnalité propre et en fonction des capacités des équipes**

CARITAS Jura accueille celles et ceux qui font appel à ses services, sans distinction de confession ou de nationalité. Dans son attitude d'accueil et d'écoute, elle cherche à comprendre et à se faire proche des réalités de ces personnes. Si l'accompagnement est complémentaire aux activités de production, il est prioritaire sur la productivité.

CARITAS Jura prend en compte la situation de ces personnes, les renseigne sur leurs droits et responsabilités. Elle leur propose une aide personnalisée et/ou un soutien communautaire et les invite à se mettre ensemble pour échanger et se faire entendre.

Pour ce faire :

- elle agit dans la confidentialité et dans le respect de chacune et chacun
- elle favorise l'autonomie des personnes en fondant son soutien sur les ressources et compétences présentes en chaque être humain. L'aide apportée suppose la collaboration de celles et ceux qui la sollicitent.
- elle travaille en réseau et tient compte des prestations dispensées par ses partenaires

**Favoriser l'entraide**

CARITAS Jura cherche à promouvoir l'entraide entre les personnes en difficulté, leur entourage et les citoyens désireux de manifester leur solidarité avec elles. A ce titre, elle développe la notion de réseaux de solidarité, promeut l'engagement bénévole et privilégie une collaboration oecuménique.



**Sensibiliser l'opinion publique et interpeller le monde politique et économique**

CARITAS Jura réalise un travail d'information sociale et rend compte de ses préoccupations. Elle souhaite être un porte-parole des laissés-pour-compte et veut agir en interpellant le monde politique et économique et en faisant des propositions d'amélioration.

**Participer à l'élaboration de structures sociales équitables**

CARITAS Jura s'investit dans la réflexion, l'élaboration et la réalisation de projets permettant d'apporter des réponses adéquates aux difficultés sociales actuelles et à venir.

**Promouvoir la récupération et le recyclage des déchets**

Respecter la Création, c'est préserver les richesses de notre environnement. Aussi, CARITAS Jura développe des activités en lien avec la récupération et la gestion des déchets recyclables.

# 4. Organisation, fonctionnement et ressources

**4.1 Statut/ partenariat**

CARITAS Jura est une association à but non lucratif, au sens des art. 60 et ss du Code Civil Suisse. Elle oeuvre sur l'ensemble de la partie francophone du diocèse de Bâle, c'est-à-dire dans le Jura Pastoral (canton du Jura et Jura bernois). Elle s'organise de manière autonome, conformément à ses statuts. Elle collabore activement avec le Réseau-CARITAS en Suisse, avec la Collectivité ecclésiastique catholique romaine du canton du Jura, le Synode de l'Eglise nationale catholique romaine du canton de Berne et les paroisses ainsi qu'avec les pouvoirs publics et les associations et institutions sociales du Jura et du Jura bernois. Elle est membre de l'association Caritas Suisse.

**4.2 Ressources humaines**

**Collaboratrices et collaborateurs**

CARITAS Jura emploie du personnel qualifié qui adhère aux valeurs exprimées dans sa charte. Elle est attentive à promouvoir le travail en équipe et l'égalité des chances au sein de son personnel. Elle établit avec son personnel salarié des rapports basés sur les principes de confiance, humilité, amabilité, respect, transparence et équité :

- en pratiquant le partenariat social
- en reconnaissant les compétences professionnelles de ses collaboratrices et collaborateurs, notamment par des moments d'évaluation personnelle
- en cherchant à développer leur potentiel humain et professionnel, notamment par la formation continue
- en créant des conditions de travail adéquates, respectueuses de leur santé et qui leur permettent de réaliser leurs tâches et de prendre des responsabilités
- en établissant un cahier des charges décrivant les tâches et les responsabilités qui en découlent

**Bénévoles**

CARITAS Jura favorise l'engagement, la formation et l'encadrement de bénévoles dont le travail est un apport essentiel à ses moyens d'action. Elle les invite à partager les valeurs exprimées dans sa charte. Elle associe leurs compétences et leur créativité à celles de ses professionnels dans un esprit de complémentarité et de co-responsabilité. Elle veille à leur donner les moyens nécessaires à la réalisation de leur tâche.

**4.3 Gestion**

Des objectifs stratégiques et opérationnels sont définis périodiquement par le comité et l'équipe de direction. Désireuse d'appliquer des principes de direction participative, CARITAS Jura veille à favoriser la consultation et la participation active de son personnel, dans les procédures de réflexion et de décision.

L'institution s'engage à réaliser un travail de qualité dans tous les domaines de son activité. Elle est attentive à maintenir une organisation souple, qui permette une adaptation rapide aux nouvelles réalités sociales et économiques.

**4.4 Ressources financières**

Les ressources financières proviennent de subventions publiques et privées, de la Collectivité ecclésiastique catholique romaine du canton du Jura, du Synode de l'Eglise nationale catholique romaine du canton de Berne, de l'indemnisation de prestations de service, de dons et de legs ainsi que de ses propres recettes d'exploitation.

CARITAS Jura accepte les mandats rétribués dans la mesure où ils correspondent à sa mission. Par ailleurs, elle accepte toute aide financière, dont la provenance n'est pas d'origine délictueuse et dont l'affectation souhaitée est compatible avec ses valeurs et ses objectifs.

*Adoptée le 12 juin 2003 par l'Assemblée générale de Caritas Jura et par le Vicaire épiscopal, M. l'abbé Pierre Rebetez, la Charte de Caritas Jura, a été élaborée conjointement par les membres du comité, les collaboratrices et collaborateurs. Puissent les valeurs et principes qui y sont exprimés être au service des personnes accueillies.*

